Nous vous guidons à l'aide de nos formations, notre centre peut vous aider à élaborer votre projet professionnel et vous accompagne dans votre évolution.

C.F.P.P.A. de la mer et du littoral
BOURCEFRANC LE CHAPUS

APPRENEZ AVEC NOUS
CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

rue William Bertrand,
17560 BOURCEFRANC
05 46 85 98 20
cfppa.bourcefranc@educagri.fr

TAUX DE REUSSITE

100 % (EN 2024)

TAUX D'INSERTION

94% (EN 2024)

TAUX DE SATISFACTION

82 % (EN 2024)

MISE À JOUR ET VALIDÉE LE 17/09/2024

LE CERTIFICAT MATELOT PONT

Le Certificat Matelot Pont est un titre de niveau 3 qui permet d'embarquer à bord des navires de pêche, de commerce, de plaisance professionnelle, de yacht en qualité de matelot.

PUBLIC CONCERNE

Salarié et demandeur d'emploi.

L'inscription se fait sur dossier. Une commission de recrutement est réalisée 2 mois avant le début de l'action de formation. Une session est planifiée une fois par an au premier trimestre. Nous consulter pour les dates.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour bénéficier d'une adaptation de parcours ou d'une réorientation.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Diverses possibilités (Conseil Régional, OPCO, Transitions Pro, personnel, employeurs, Pôle emploi, CPF...), selon votre cas, contactez nous.

RNCP 24154

CONTENU CONFORME À L'ARRÊTÉ DU 18 AOÛT 2015, RELATIF À LA DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT DE MATELOT PONT, DU CERTIFICAT DE MATELOT DE QUART À LA PASSERELLE ET DU CERTIFICAT DE MARIN QUALIFIÉ PONT, ANNEXE II ET III FIXANT LE PROGRAMME DE FORMATION ET D'ÉVALUATION, CONSULTABLE SUR WWW.UCEM-NANTES.FR

LA FORMATION

PRE-REQUIS

- Avoir 18 ans au moins le jour de l'entrée en formation.
- Etre titulaire d'un certificat d'aptitude médicale à la navigation, en cours de validité.
- Justifier d'une attestation de natation.

ATTESTATION

Le Certificat de Matelot Pont est un titre de niveau 3 délivré par la Direction Interrégionale de la Mer Sud Atlantique aux candidats qui sont admis à l'examen.

Evaluation écrites, orales et pratiques sur les différents modules.

Le parcours est adapté suivant les modules déjà acquis.

Possibilité de poursuite en Brevet de Capitaine 200.

MODALITES

Un coût de 4 515 € pour une durée de 301 heures en temps plein.

Formation dispensée en centre.

Voie de formation : Formation continue.

OBJECTIF ET CONTENU

Module P1 « Navigation »:
- Navigation / Météorologie,
- Règles de barre, feux balisage, signaux,
- Tenue de quart,
- Manœuvre / embarcation.

Module P2 « Manutention, arrimage de la cargaison et pêche »:
- Manutention, arrimage,
- Matelotage, engins de pêche.

Module P3 « Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord, entretien et réparation »:
- Description et construction,
- Stabilité,
- Sécurité,
- Entretien et réparation.

Module NP « National Pont »:
- Environnement réglementaire.

Certificat de sensibilisation à la sûreté.

CFBS (Certificat de Formation de Base à la Sécurité).

Formation théorique et pratique (cours, exercices et simulations).